

LA MOBILISATION

**Guide d'animation pour
les rencontres syndicales**



**S'UNIR.
AGIR.
GAGNER.**



INTRODUCTION

Camarades,

La négociation 2020 est bien entamée. Au moment d'écrire ces lignes, un grand flou entoure les intentions réelles du gouvernement quant à ses objectifs de négociation. Toutefois, en nous déposant des offres salariales sous l'inflation, et ce, malgré des surplus budgétaires historiques, M. Legault et ses ministres nous font la démonstration qu'ils ne saisissent pas l'ampleur de la crise qui sévit dans les réseaux publics.

De notre côté, une chose est certaine, nos objectifs sont clairs : améliorer de façon significative la rémunération et les conditions de travail de nos 150 000 membres qui travaillent dans les services publics. Pour arriver à nos fins, il sera nécessaire que les travailleuses et les travailleurs ébranlent ce gouvernement par une mobilisation massive et solidaire.

Dans le cadre de ces actions syndicales, il faudra utiliser une panoplie de moyens de pression. Et pour que ces moyens de pression soient les plus efficaces possible, il apparaît important que les membres des syndicats participent à la recherche d'actions collectives à déployer tout au long de la négociation. C'est le sujet de la discussion d'aujourd'hui : nous voulons entendre vos idées !

Ces rencontres qui se tiendront avec les membres, partout au Québec, au cours des deux prochains mois sont, en soi, un exercice de mobilisation. En nous réunissant pour parler de moyens de pression et de grève, nous envoyons aussi le message clair à notre employeur que nous sommes déterminés à mener la lutte pour que notre travail dans les services publics soit reconnu à sa juste valeur. Une reconnaissance qui doit se traduire par de meilleures conditions de travail et de pratique et de meilleurs salaires.

Pour mener les discussions sur ce vaste sujet, nous avons identifié trois grands thèmes :

- Les moyens d'action
- La grève
- Les mesures d'urgence en cas de situations exceptionnelles

Toutes les propositions lors de ces rencontres seront les bienvenues. Notre objectif est de faire un grand « *brainstorm* » d'idées de mobilisation. Vos idées seront ensuite regardées par une équipe de militantes et de militants, de personnes conseillères et d'élu-es du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). Nous savons que nos membres sont créatifs et débordent d'inspiration pour déranger leur employeur. Nous souhaitons mettre cette créativité à profit !

VOTRE RÔLE : RESPONSABLE DE L'ANIMATION

Chacune des thématiques est divisée de la même manière : le contexte, une série de questions et des suggestions de relance aux questions. Votre rôle comme responsable de l'animation est de susciter la participation du plus grand nombre de membres possible. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'objectif de cet exercice est de trouver de nombreuses idées d'actions et de mobilisation.

Voici quelques suggestions d'ordre général pour l'animation :

- Résumer le contexte de la thématique. Vous n'aurez peut-être pas le temps d'aborder toutes les questions, alors priorisez celles qui, selon vous, susciteront le plus de discussions.
- Prendre en note, dans le formulaire Web prévu à cette fin, les moyens d'action et les idées de mobilisation qui seront proposées. Dépersonnaliser les interventions (ne pas inscrire le nom des personnes qui interviennent), mais, dans la mesure du possible, inscrire de quel secteur, de quelle région ou de quel titre d'emploi l'idée provient.
- Encourager la discussion en posant des sous-questions. Des suggestions de relance se trouvent sous la forme de puces en dessous des questions.
- Essayer de mettre en place des discussions « constructives ». Au besoin, rappeler aux participantes et aux participants que l'objectif de l'exercice est de trouver de nouvelles idées d'actions inspirantes et des façons d'améliorer des idées existantes.
- Il est important de ne porter aucun jugement sur les idées que les gens proposeront. Il faut plutôt valoriser les interventions des gens qui oseront faire des propositions.

Pour répertorier les idées et faire état des discussions, veuillez remplir le formulaire PDF interactif intitulé *Formulaire de réponse pour les rencontres syndicales* que vous avez reçu par courriel. Toutes les instructions nécessaires se trouvent dans ce formulaire. Si vous ne trouvez pas votre copie du formulaire de réponse, vous pouvez en [télécharger une nouvelle copie ici](#).

Une courte vidéo de présentation à l'attention des animatrices et des animateurs [est également disponible ici](#).

MOYENS D'ACTION

Contexte

- Nous privilégions les actions collectives. Une action collective augmente le sentiment de force commune du groupe. Peu importe l'action, plus les gens y participent, plus ce sentiment de force augmente et plus cela envoie un message clair à l'employeur. Les actions isolées peuvent placer les gens qui les appliquent en position de vulnérabilité, car l'employeur pourrait les cibler plus facilement.
- Nous privilégions également la gradation des moyens de pression. C'est-à-dire que nous commençons tranquillement la vague d'actions afin de nous diriger vers des moyens plus dérangeants, ce qui nous permet d'initier et de faire participer les membres moins engagés dans les actions collectives. Cette escalade de moyens d'action indique à l'employeur que nous sommes bien décidés à augmenter la pression afin qu'il réalise que nos demandes sont sérieuses et qu'il devra les considérer.
- Dans le cadre de nos discussions, nous souhaitons privilégier les idées de moyens de pression qui auraient le plus d'impact sur l'employeur. Pensons à ce qui pourrait toucher à l'organisation du travail et/ou du moins montrer qu'il se passe quelque chose d'important dans votre milieu de travail.

Questions

- Quelles sont les actions auxquelles vous avez participé et que vous aimeriez refaire ?
 - Au besoin, relancez les participants en racontant une action à laquelle vous avez aimé participer.
- Comment souhaiteriez-vous vous mettre en action dans les prochaines semaines ou dans un avenir rapproché ? Essayez de penser à des actions qui permettraient de perturber vos milieux de travail.
 - Il est possible de relancer les participantes et les participants sur des actions qu'ils pourraient avoir faites à l'extérieur du mouvement syndical (féministe, communautaire, étudiant, etc.)
 - Si les discussions vont vers la grève, recadrez le débat autour des moyens de pression excluant la grève (nous traiterons de ce sujet dans la prochaine section)
- Les personnes aiment souvent mieux s'impliquer dans des actions en fonction de leurs intérêts. Y a-t-il des actions qui pourraient être mises de l'avant par le secteur public de la CSN pour refléter les intérêts des membres ?
 - Au besoin, donnez des exemples : un souper collectif contre les demandes patronales, un match de hockey pour l'ajout de postes ou une épreuve de course à pied pour l'amélioration de nos conditions de travail.

SECTEUR PUBLIC EN GRÈVE

Contexte

- En ce moment, les offres du gouvernement de 7 % sur 5 ans ne sont même pas au niveau de l'inflation, prévue à 10,2 %. Ce à quoi s'ajoute le retard entre la rémunération des employé-es du secteur public et du secteur privé qui est de 6,2 %; tout cela alors que le gouvernement affiche des surplus de près de 4 milliards.
- Après la mise en place d'actions plus dérangeantes, la grève reste le moyen ultime à utiliser pour faire pression sur l'employeur dans le but d'améliorer nos conditions de travail et de pratique.
- Lors de la dernière négociation, nous avons voté pour une grève à exercer en front commun. Puisque, cette fois-ci, nous ne sommes pas en front commun avec les autres organisations syndicales, il est possible que celles-ci ne sortent pas en grève, ou du moins pas au même moment que nous.
- La récente réforme sur les services essentiels permet d'exercer la grève plus efficacement dans le réseau de la santé et des services sociaux et, ainsi, d'augmenter notre rapport de force. Il sera possible, dans certains cas, d'augmenter significativement le temps de grève d'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs.

Questions

- Par le passé, nous avons fait la grève de différentes façons. Si jamais nous choisissons de nous prévaloir de ce droit, comment pourrions-nous mieux exercer la grève ?
 - Donnez des exemples de types de grève utilisés au cours des dernières négociations (grèves rotatives par secteur, grèves régionales, journées de grève nationales, grèves perlées)
- Quels genres d'actions voudriez-vous faire pendant les journées de grève ?
 - Pour permettre aux discussions d'aller au-delà de la simple ligne de piquetage, vous pouvez évoquer une panoplie d'actions qui ont été mises de l'avant à travers les années : manifestation, occupation, visionnement de films et même... des clubs de tricot !
- Quels arguments pouvons-nous utiliser pour convaincre des personnes qui sont actuellement opposées à la grève d'envisager un jour ce type d'action ?
 - On peut suggérer ici deux thèmes principaux à partir desquels donner de l'argumentaire : l'amélioration de nos conditions de travail et le blocage des reculs qu'exige notre employeur.

MESURES D'URGENCE LORS DE SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

Contexte

- La négociation du secteur public peut rapidement prendre des tournants inattendus : blocage à la table de négociation, blitz de négociation, déclaration incendiaire d'un ministre, menace d'une loi spéciale ou imposition d'une telle mesure.
- Ces situations exceptionnelles nécessitent des réponses rapides.
- Pour la CSN, avoir 150 000 travailleuses et travailleurs dans le secteur public représente une force indéniable quant à l'impact que nos actions peuvent avoir lors d'une situation d'urgence. Toutefois, mobiliser un aussi grand nombre de personnes impose des défis importants si nous voulons agir rapidement.

Questions

- Partant du principe que certaines situations nous obligent à devoir réagir sans attendre, quels types d'actions collectives pourrions-nous déployer ? Quels seraient les obstacles à des déploiements rapides ? Comment les surmonter ?
 - Rappelez les différentes actions qui ont pu être discutées lors de la section sur les moyens d'action.
 - Relancez avec une question sur la rapidité d'action (ex. : comment faire en sorte qu'il soit possible de faire ces mobilisations en très peu de temps ?)
 - Autre question de relance suggérée pour susciter la discussion : si nous avons à nous mobiliser rapidement, un dimanche par exemple, quels genres d'actions pourrions-nous faire ?
 - Vous pouvez aussi donner des exemples d'actions déployées par le passé dans ce type de contexte : déploiements de bannière, manifestations nationales, régionales ou locales, diffusion d'informations dans des lieux publics ou lors d'événements publics, etc.
- Comment réagiriez-vous si le gouvernement vous imposait vos conditions de travail et votre salaires par une loi spéciale ?
 - Quelles actions seriez-vous prêt à poser, que ce soit dans vos milieux de travail ou en dehors de ceux-ci ?
- Si nous devons tenir des assemblées générales d'urgence pour répondre à une situation d'urgence, participeriez-vous à de telles assemblées en dehors du cadre habituel ? (exemples : les week-ends ou devoir y aller en transport organisé pour les syndicats couvrant de grands territoires)
 - Qu'est-ce qui pourrait faciliter/favoriser la participation des membres à ces assemblées ?
 - Selon vous, quel serait le meilleur moyen de communication pour rejoindre les membres le plus rapidement possible ?

CONCLUSION

Pour conclure les rencontres, voici quelques éléments à communiquer aux participantes et aux participants :

- Les idées reçues alimenteront les réflexions des fédérations du secteur public réunies en CCSPP concernant les travaux de mobilisation, en collaboration avec des personnes de divers milieux de travail.
- Plusieurs des idées recueillies pourraient être partagées avec d'autres secteurs d'activité. Par exemple, une idée de moyen de pression développée dans un syndicat de la santé et des services sociaux pourrait être proposée au personnel de l'éducation ou des organismes gouvernementaux et inversement.
- Il y a plusieurs étapes au déroulement de la mobilisation. Une bonne idée de moyen de pression ou d'action collective peut certainement aider nos membres à se mobiliser. Elle peut être une source de motivation qui peut faire la différence sur la participation et l'adhésion des travailleurs et des travailleuses à leur lutte.
- Peu importe le défi, et nous savons qu'il y en aura plusieurs dans les mois à venir, notre meilleur outil de mobilisation reste notre implication. Une action originale et bien organisée aide à la mobilisation, mais elle ne fait pas la mobilisation. Elle doit susciter l'engagement d'un nombre significatif de personnes pour qu'elle prenne son envol.
- Nous vous invitons à participer massivement aux actions de mobilisation et à inviter vos collègues à faire de même.

Merci de votre implication. Votre participation à cette importante opération de mobilisation est précieuse.